



ayming

APPEL À PROJETS

« Métaux critiques 2 »

LES OBJECTIFS

Cet appel à projets a pour objectif de réduire la dépendance aux métaux critiques de l'industrie pour les politiques prioritaires de la France dans les champs industriels, environnementaux et climatiques. Le but est de soutenir les meilleurs projets d'innovation et d'investissement qui répondent à cet objectif en accompagnant des initiatives ambitieuses et rapidement industrialisables.

QUELS PROJETS ATTENDUS ?

- La production de métaux primaires et issus du recyclage
- Le développement de méthodes, de technologies et de processus visant la numérisation et l'automatisation de la production de matières premières
- L'utilisation des métaux, pour réduire les dépendances aux métaux en jouant à la fois sur la consommation spécifique, les volumes nécessaires, les qualités suffisantes et les substitutions possibles pour une même fonction fournie au client

Les projets attendus devront répondre à ces critères:

- Le dossier de candidature devra être soumis complet, dans les délais et sous forme électronique sur l'extranet de Bpifrance
- Le projet devra avoir un projet d'industrialisation en France ou pouvant contribuer à l'approvisionnement de filières françaises et être porté par une seule entreprise ou associer d'autres partenaires dès lors qu'un accord de consortium existe et qu'un chef de file est clairement identifié
- Le projet devra être cofinancé par les bénéficiaires et porter sur des travaux non-engagés avant le dépôt de la demande d'aide
- Le projet devra présenter une assiette de dépenses totales minimum qui varie selon la catégorie de l'entreprise, entre 1M€ et 5M€ (détaillé dans le cahier des charges)
- Les entreprises candidates ne doivent pas être en difficulté au sens de la réglementation européenne

La sélection des projets repose également sur l'appréciation des critères suivants :

- L'innovation et la maturité technique et financière du projet
- L'impact économique et industriel sur le territoire français
- L'impact environnemental

Source : [Bpi France](#)



BENEFICIAIRES

- PME (y compris soumises à EU-ETS),
- GE non soumises à EU-ETS.



TYPSE DE FINANCEMENT

Subventions



Avances récupérables



CALENDRIER

Relève le **01/07/2025** à 12h

Relève le **12/11/2025** à 12h

Clôture le **24/02/2026** à 12h



FINANCEURS

bpifrance



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

35

Ans
d'expérience

1400

Experts à
travers le
monde

14

Pays en Europe &
Amérique du Nord

FURTHER TOGETHER